

Action N°1

Insertion des jeunes par le développement de l'alternance

ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Dans un contexte de chômage élevé, notamment chez les jeunes, les entreprises rencontrent de réelles difficultés à recruter sur certains postes.

La filière alimentaire fait le choix de :

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par la voie de l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) ;
- Développer des actions contribuant à une meilleure attractivité des secteurs de la filière alimentaire et de leurs métiers, ainsi que des sensibilisations permettant la découverte des entreprises et de leurs activités.
- Anticiper le remplacement des futurs retraités par les jeunes.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

La filière s'est engagée à former et recruter 150 000 jeunes sur la période 2014-2017(en contrats de professionnalisation et d'apprentissage) Pour se faire, il s'agit de :

- Expérimenter des modalités permettant de développer le contrat d'alternance pour les niveaux IV et V ;
- Développer des partenariats pédagogiques entre les établissements de formation et les entreprises ;
- Rapprocher les rythmes scolaires de l'alternance de ceux de l'entreprise ;
- Travailler sur les conditions d'accès des apprentis mineurs (à partir de 16 ans) ;
- Ouvrir la préparation opérationnelle à l'emploi notamment aux jeunes par la mise en place de formations leur permettant d'accéder dans un 2^{ème} temps aux contrats en alternance ;
- Accompagner la mobilité géographique des alternants en développant des partenariats avec des organismes nationaux ou territoriaux en matière de logement et de transport (notamment l'accès au permis de conduire).

PILOTE

Groupe de travail Emploi avec le support d'OPCALIM¹ - en coordination avec tous les OPCA² concernés, et les pouvoirs publics (notamment les Régions).

Action nationale et régionale

CALENDRIER

A partir du 2nd semestre 2013 : phase de construction du dispositif de préparation opérationnelle à l'alternance pour une expérimentation à la rentrée 2014 ;

A partir de 2015 : industrialisation du dispositif.

Début 2014 : diffusion d'un guide d'aide à la mobilité géographique.

¹ OPCALIM : l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Industries Alimentaires, de la Coopération Agricole et de l'Alimentation en Détail

² OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

Action N°2

Acquisition des savoir-faire fondamentaux

EMPLOI

ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

15% des salariés de la filière ne maîtrisent pas suffisamment les savoirs fondamentaux. Ce chiffre est supérieur à la moyenne nationale (9%). La moitié de ces personnes est âgée de plus de 45 ans (source : Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme).

Les savoirs fondamentaux ou compétences clés concernent la communication écrite, la communication orale, le calcul, le repérage dans l'espace et le temps, l'informatique appliquée, la technologie appliquée à un milieu professionnel.

L'enjeu pour cette population cible est :

- la sécurisation des parcours professionnels,
- le maintien dans l'emploi & mobilité interne et externe,
- l'accès à une formation qualifiante,
- l'insertion dans l'emploi.

La filière s'engage à faire bénéficier 5 000 salariés supplémentaires (plus de 10 fois le nombre de bénéficiaires en 2012) d'une formation sur l'acquisition des savoirs fondamentaux d'ici 2017.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Elargir le dispositif à l'ensemble de la filière en intégrant de nouveaux savoirs et en s'appuyant sur les emplois de premiers niveaux ;
- Communiquer auprès des entreprises sur le dispositif et son intérêt ;
- Mettre en place une certification paritaire du socle de compétences de la filière alimentaire.

PILOTE

Groupe de travail Emploi avec le support d'OPCALIM - en coordination avec tous les OPCA concernés et les pouvoirs publics (notamment les Régions).

Action nationale et régionale

CALENDRIER

A partir du 2nd semestre 2013 : élargissement du dispositif à la filière

Fin du 1^{er} semestre 2014 : faisabilité d'une reconnaissance par une certification paritaire

Action N°3

Plateforme commune pour les quatre observatoires des métiers de la filière

ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Les observatoires sont des outils d'aide à la stratégie de la filière. Ils doivent permettre d'instaurer un système de « vigilance » pour alerter et alimenter les acteurs du champ professionnel concerné.

L'objectif est de partager un diagnostic clair et factuel de la filière sur un socle solide et consensuel en :

- Disposant d'éléments fiables sur le secteur : données sur l'emploi consolidées et actualisables par branche, par région en définissant le périmètre du secteur alimentaire ;
- Repérant finement les facteurs d'évolution prospectifs qui risquent d'avoir des impacts significatifs sur les entreprises et les métiers.

La diversité des branches de la filière devra prendre en compte les spécificités de certains métiers comme de certaines activités.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit dans un 1^{er} temps de créer une plateforme commune aux 4 observatoires prospectifs des métiers et des qualifications de la filière :

- OBSERVIA, Observatoire prospectif des métiers et des qualifications des Industries alimentaires
- Observatoire prospectif des métiers de la Coopération agricole
- Observatoire des Distributeurs Conseils Hors-Domicile (DCHD)
- Observatoire prospectif des métiers et des qualifications des métiers de l'alimentation

A partir des travaux déjà réalisés, cette plateforme commune comprendra :

- un tronc commun : une base statistique sur les données globales de l'emploi, son évolution, ses caractéristiques démographiques... ; les compétences transversales et transférables d'un métier à l'autre, d'un(e) secteur/ branche à l'autre, les certificats de qualification professionnelle inter-industries (CQPI)...
- des études mutualisées lorsque cela est possible : intérêt notamment pour la réalisation de l'étude de veille sociale, mutualisation des travaux...
- et des propositions d'études sectorielles lorsque cela le justifie (ex : étude sur les compétences dans le secteur de la viande, insémination animale...)

Il conviendra d'étendre ce travail à l'ensemble de la filière pour disposer d'un outil homogène et cohérent.

PILOTE

Groupe de travail Emploi en appui des branches de la filière.

Action nationale et régionale

CALENDRIER

Début 2014

Action N°4

Harmonisation des formations certifiantes et création de passerelles

EMPLOI

ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Anticiper et sécuriser les parcours des salariés constituent un enjeu majeur.

Dans le champ d'OPCALIM, on recense 84 Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) pour 1000 certificats délivrés par an.

Pour renforcer l'employabilité des salariés et l'attractivité de la filière, il est nécessaire de :

- Engager un chantier de simplification et d'harmonisation pour développer les CQP transversaux et augmenter le nombre de certifications délivrées ;
- Créer des passerelles avec les diplômes ;
- Mettre à profit des situations de variation d'activité pour mettre en œuvre des actions de formation.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Faire une cartographie des titres, diplômes et certificats existants et de leur usage ;
- Harmoniser les CQP et permettre l'acquisition des CQP par modules ;
- Inscrire les CQP transversaux au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- Etudier la faisabilité de passerelles CQP/diplômes ;
- Promouvoir les CQP révisés auprès des salariés, des entreprises et des branches ;
- Développer l'acquisition des CQP par modules (dont passeport sur certaines formations obligatoires) ;
- Ouvrir l'accès des CQP aux contrats précaires ;
- Adapter les outils existants aux spécificités de TPE / PME.

PILOTE

Groupe de travail Emploi avec l'appui d'OPCALIM – en coordination avec les OPCA de la filière.

Action nationale

CALENDRIER

Début 2014 : cartographie des titres, diplômes et CQP (*partenaires sociaux – Observatoires des métiers*)

Sur la période 2014-2017 : harmonisation des CQP de la filière, inscription des CQP au RNCP, faisabilité CQP/diplômes (début 2014 : 1^{ère} expérimentation de passerelles entre le CQP conducteur de machine et le Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole).

Action N°5

Coordination des Commissions Paritaires Nationales pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP)

ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

- Créer une instance de concertation sur la stratégie emploi/ formation de la filière ;
- Proposer les politiques à mettre en œuvre dans le cadre de la stratégie de filière ;
- Garantir une allocation efficiente des moyens ;
- Favoriser la structuration régionale de la filière.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Mise en place d'une coordination des CPNEFP de la filière au niveau national avec une déclinaison au niveau régional.
- Décliner les propositions des ateliers en plan d'actions
- Faire valider les projets par les branches professionnelles
- Mutualiser et diffuser les bonnes pratiques
- Consolider et renforcer la représentation régionale de la filière.

PILOTE

Groupe de travail Emploi

Action nationale et régionale

CALENDRIER

Début 2014

Action N°6

Attractivité, fidélisation et accompagnement des futurs salariés, salariés et futurs retraités

ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Constat du manque d'attractivité et du déficit d'image de la filière qui entraînent des difficultés à recruter pour les entreprises sur certains postes alors que notamment 30 000 postes sont à renouveler dans les 5 années à venir sur le seul périmètre des Industries alimentaires.

Une première réponse de la filière est prévue pour juillet 2013 avec la sortie d'un portail internet www.alimetiers.com visant à répondre au déficit de communication sur les métiers et les emplois de la filière.

Une seconde initiative débutera à compter de fin juin 2013, afin d'engager une réflexion vers une acception plus large de l'attractivité.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Mettre en ligne Alimétiers, site dédié à l'information du grand public et particulièrement des jeunes, sur les métiers (86 fiches métiers), les formations (initiale, continue, CQP) et les emplois (CDI, CDD, contrat d'apprentissage, stage de plus de 3 mois) du cœur de la filière. Ce portail s'appuie sur un partenariat élargi. Le lancement de ce portail sera renforcé par une campagne internet et médias en septembre 2013 afin d'accentuer sa notoriété auprès du grand public.
- Définir des axes de travail concrets autour de thèmes comme la qualité de vie au travail, la prévention des risques professionnels, les meilleures conditions périphériques au travail.

PILOTE

Groupe de travail Emploi

Portage juridique du projet « alimetiers » : OPCALIM

Action nationale

CALENDRIER

Juin et septembre 2013 : lancement du portail internet et campagne média

Fin juin 2013 à mars 2014 : lancement de la réflexion sur la qualité de vie au travail, la prévention des risques professionnels et les meilleures conditions périphériques au travail, point d'étape en décembre 2013 et remise des conclusions en mars 2014.